

## Les difficultés de recrutement déclarées par les entreprises sont liées en partie à la dynamique de l'emploi

En juillet 2022, la part d'entreprises ayant déclaré des difficultés de recrutement a atteint des niveaux inédits dans l'industrie manufacturière (67 % des entreprises concernées) et les services (60 %) et rejoint ses plus hauts niveaux dans le bâtiment (82 %). Ces difficultés interviennent dans un contexte de dynamisme de l'emploi salarié, que reflète également l'opinion des chefs d'entreprises sur l'évolution de leurs effectifs. Dans l'industrie manufacturière et le bâtiment, les soldes d'opinion sur l'évolution des effectifs tant passés (au cours des 3 derniers mois) que prévus (au cours des 3 prochains mois) restent depuis un an nettement au-dessus de leurs moyennes de long terme. Dans les services, ils ont pu connaître davantage de fluctuations depuis un an mais sont restés globalement au-dessus ou proches de leurs moyennes de long terme.

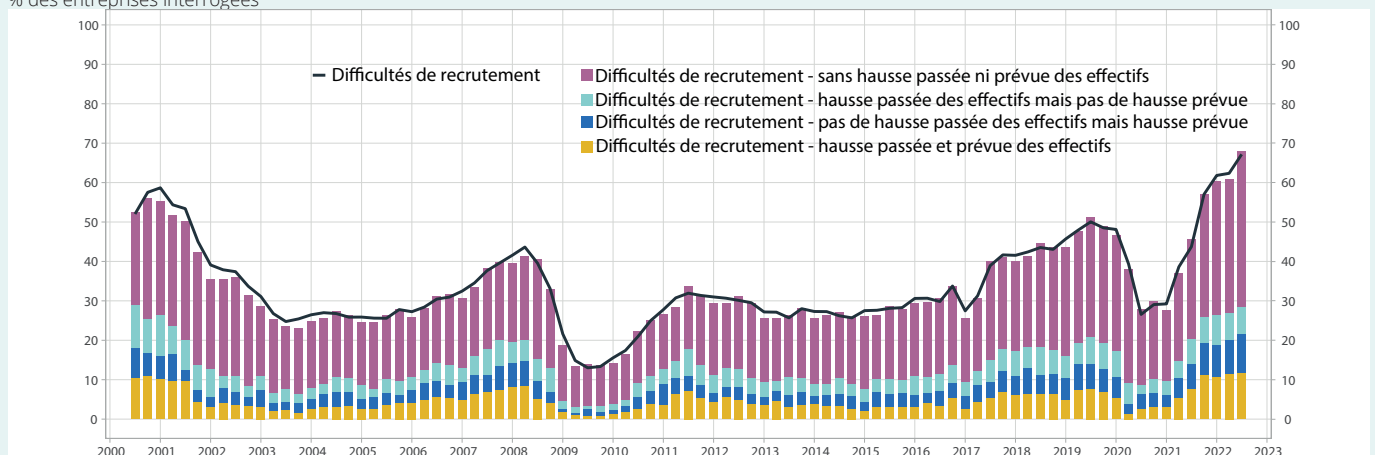
Les difficultés de recrutement peuvent renvoyer à des problèmes structurels d'adéquation entre l'offre et la demande de travail (compétences, attractivité...). Ces difficultés se manifestent en toute période, y compris de faible dynamisme du marché du travail, mais elles se font nettement plus vives lorsque les recrutements sont plus importants. Une manière de l'illustrer consiste à identifier, parmi les entreprises déclarant des difficultés de recrutement, lesquelles ont déclaré par ailleurs une hausse de leurs effectifs passés ou à venir : les difficultés de recrutement rencontrées par de telles entreprises peuvent en effet provenir davantage de leur besoin de main-d'œuvre supplémentaire (excès de demande de travail) que d'un déficit de main-d'œuvre.

Ainsi, dans l'industrie manufacturière, la part d'entreprises déclarant des difficultés de recrutement ainsi qu'une hausse de leurs effectifs passés et/ou futurs est en forte augmentation depuis la mi-2021 (► **figure 1**) : en juillet 2022, elle atteignait 28 %, soit environ 4 entreprises sur 10 parmi celles déclarant des difficultés de recrutement. Un mouvement similaire s'observe dans les services (► **figure 2**) : la part d'entreprises déclarant à la fois des difficultés de recrutement et une hausse des effectifs passés et/ou futurs a augmenté sensiblement depuis début 2021, s'établissant en juillet 2022 à 26 % des entreprises interrogées (soit là aussi 4 entreprises sur 10 parmi celles déclarant des difficultés de recrutement). Enfin, dans le bâtiment, où la proportion d'entreprises déclarant des difficultés de recrutement est la plus élevée, seulement 1 entreprise sur 3, parmi celles déclarant en juillet des difficultés de recrutement, a déclaré par ailleurs une hausse de ses effectifs prévus et/ou passés (► **figure 3**). ●

Hugues Génin

### ► 1. Difficultés de recrutement déclarées par les entreprises selon l'évolution déclarée de leurs effectifs passés et prévus – Industrie manufacturière

% des entreprises interrogées

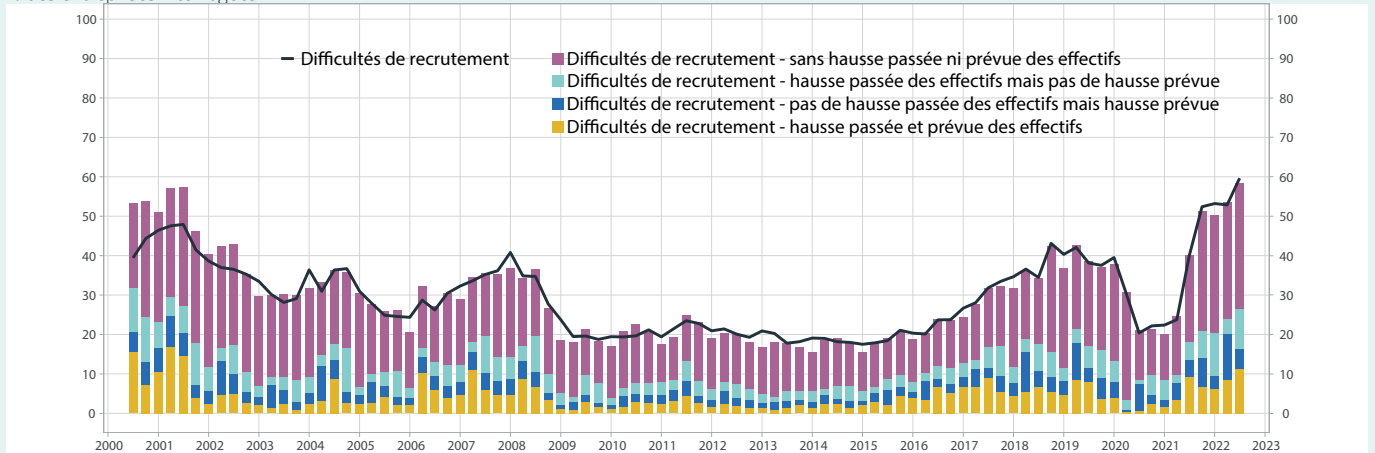


Lecture : en juillet 2022, 67 % des entreprises industrielles déclaraient rencontrer des difficultés de recrutement. Représenté sur la courbe noire, ce total reprend celui publié trimestriellement dans les publications *Informations Rapides*. Il peut légèrement différer de la somme de ses composantes (barres empilées sur le graphique) pour plusieurs raisons : non réponse partielle à certaines questions de l'enquête, CVS.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture

## ► 2. Difficultés de recrutement déclarées par les entreprises selon l'évolution déclarée de leurs effectifs passés et prévus - Services

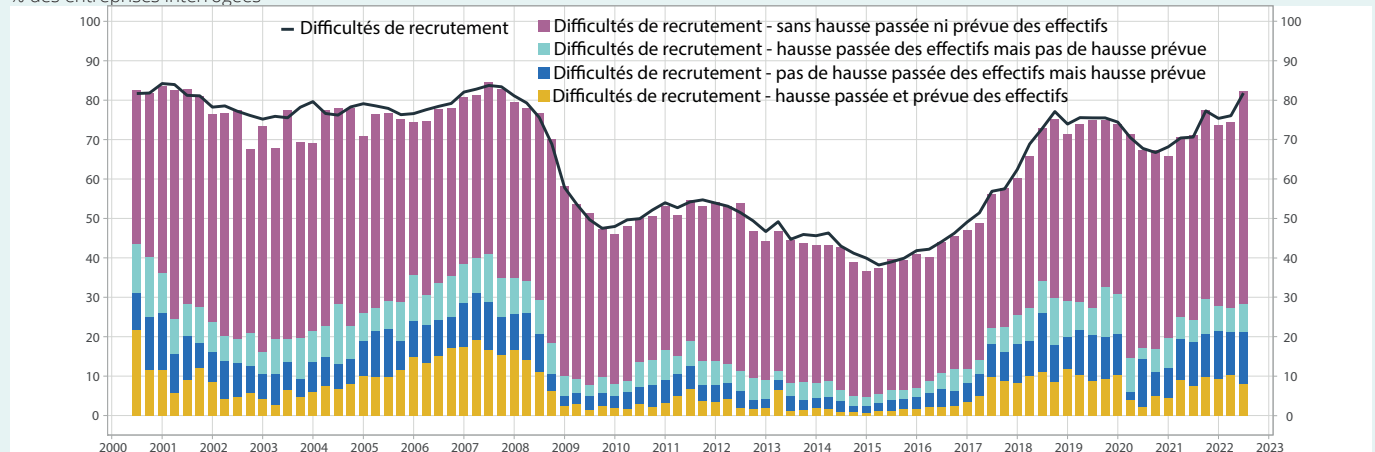
% des entreprises interrogées



Source : Insee, enquêtes de conjoncture

## ► 3. Difficultés de recrutement déclarées par les entreprises selon l'évolution déclarée de leurs effectifs passés et prévus - Bâtiment

% des entreprises interrogées



Source : Insee, enquêtes de conjoncture